



GULFOOD 2012

Dubaï, Émirats Arabes Unis
Du 19 au 22 février 2012

Le marché du Moyen-Orient a pris beaucoup d'expansion au cours des dernières années. Lors de la 15^e édition du GULFOOD qui avait lieu à Dubaï en février dernier, plus de 3 800 exposants ont accueilli 62 000 visiteurs venus de partout dans le monde. Rappelons que Dubaï est la 3^e puissance en importance au niveau de la réexportation. En effet, 72% des produits sont réexportés dans plus de 160 pays. Cette foire est strictement réservée à l'industrie et s'adresse au marché du détail ainsi qu'à celui du service alimentaire.

De part sa grande diversité culturelle, avec près de 80% de sa population qui vient de l'étranger, Dubaï fait partie d'une région très moderne ouverte sur le monde. Actuellement, l'importation de produits alimentaires par les Émirats Arabes Unis est de l'ordre de plus de 4 milliards de dollars.

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante ;
- remboursement d'un « per diem » de 200\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- Rabais de 75% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$ de dépenses admissibles par entreprise;
- Rabais de 75% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export et jusqu'à concurrence de 5000 \$ de dépenses admissibles par entreprise);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par une représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 novembre 2011

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.



Canada



Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire
Agri-Food Export Group
QUÉBEC-CANADA

GULFOOD 2012
Dubai, Émirats Arabes Unis
Du 19 au 22 février 2012

Tarif membre, participation en formule générique:

- Espace format de 6.75 m² meublé + 1 enseigne lumineuse (7 disponibles) _____ 3 847,50\$
- Espace format de 9 m² meublé + 1 enseigne lumineuse (1 disponible) _____ 5 130,00\$

Non membres:

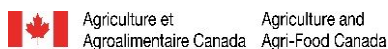
Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Veuillez nous contacter sans délai.

Personne contact :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Site Internet :	
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 25 novembre 2011

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de Marie-Claude Chagnon



Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 210.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groulexport.ca

groulexport.ca